



Doc. 1052

17 septembre 1959

Voyages et aux séjours de vacances des jeunes à l'étranger

Proposition de recommandation

déposée par M. René RADIUS et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant qu'une meilleure connaissance entre les peuples européens, et en particulier entre les jeunes, facilite la compréhension réciproque qui est indispensable pour parvenir à l'union européenne;

Considérant que des contacts fréquents, par des voyages et des séjours de vacances à l'étranger, constituent des moyens importants et efficaces de rapprochement;

Estimant qu'en ce qui concerne les jeunes ces voyages ne doivent pas nuire à leurs études ou à leur formation professionnelle;

Estimant qu'un plan d'échange intraeuropéen en ce domaine pourrait utilement être mis sur pied si les organes nationaux compétents prenaient les accords nécessaires à l'organisation, soit de colonies de vacances sur le territoire des autres Etats membres, soit de colonies de vacances dans lesquelles seraient envoyés des jeunes de différentes nationalités,

Recommande au Comité des Ministres de prendre des mesures concernant :

1. l'étude du problème;
2. le choix des lieux;
3. le recrutement du personnel, notamment d'assistantes sociales et de professeurs de langues;
4. des facilités de transport.

Signé (voir au verso)



Signé:

RADIUS René, France